

7

## AXE 2 : SÉCURISER LE CADRE DE LA CONCERTATION « RÉGION-ASSOCIATIONS »

Nous faisons le constat qu'il existe au sein des institutions publiques un déficit de connaissance et de compréhension des spécificités du modèle associatif, de ses besoins, de son fonctionnement, de son cadre légal. Cette connaissance et cette compréhension du monde associatif est différente selon les institutions, selon les services au sein des institutions.

**PROPOSITION 7 : C'est pourquoi, pour améliorer encore la communication et les relations entre les associations et le conseil régional nous souhaitons engager, à ses côtés, la construction d'un outil de sensibilisation aux spécificités de la vie associative à destination de ses services. Face au constat récurrent de connaissance et de compréhension limitées du modèle associatif et des moyens existant pour le soutenir, le Mouvement associatif pourra se mobiliser utilement pour outiller, en fonction de ses besoins, le Conseil régional.**

Retrouvez les 13 engagements portés par le Mouvement associatif Hauts-de-France dans le document « [La vie associative, une richesse régionale](#) » et rendez vous sur notre [site internet](#) pour plus d'informations.